

**CAHIER DES CHARGES
DES STAGES MASTERS MEEF – 1er degré
ETUDIANTS SE DESTINANT AUX METIERS DE L'ENSEIGNEMENT**

Site du Rhône

Document destiné à être remis :
aux étudiants
aux responsables de Master
aux directeurs d'école
aux maîtres de stage

CONTACTS UNIVERSITE

RHONE

Responsable : Fernando SEGUI
fernando.segui@univ-lyon1.fr

Gestion administrative pour Lyon 1 :
inspe-stages@univ-lyon1.fr

Gestion administrative pour Lyon 2 : Victoire MURARD
Courriel : victoire.murard@univ-lyon2.fr

Gestion administrative pour Lyon 3 : Mehdi Babak
BADAKHCH
babak.badakhch@univ-lyon3.fr

CONTACTS DSDEN

RHONE

dpe4-etudiants@ac-lyon.fr

CADRE GENERAL

Cadres de référence

Points de vigilance

Conventionnement

A – CADRES DE REFERENCE

Ce cadre s'appuie sur :

- L'[arrêté du 24 juillet 2020](#) fixant le cadre national d'organisation des masters MEEF. Il précise « *art. 14 - Un stage d'une durée de **six semaines effectué en cours de première année de master prend la forme de stage d'observation et de pratique accompagnée en milieu scolaire ou dans le champ de l'éducation et de la formation** », ainsi que « *au cours du master, les étudiants qui ne réalisent pas une alternance [...] doivent réaliser une ou des périodes de stage pour **une durée de dix-huit semaines qui comprend la période de stage mentionnée à l'article 14.** » ;**
- La [note de service du 11 novembre 2021](#) relative aux professeurs contractuels, CPE alternants inscrits en master MEEF. Cette note précise que le temps de service des **M2 contractuels** « *correspond à un tiers de l'obligation réglementaire de service* ».
- La [Circulaire n° 2019-156 du 6-11-2019](#) précise pour les **AED** en contrat de préprofessionnalisation sur leur première année de master MEEF « *« Le service des bénéficiaires de ce contrat s'établit à 8 heures de présence hebdomadaire en établissement ou en école pendant trente-neuf semaines* ».
- Le [décret n° 2021-1908 du 30-12-2021](#) prévoit « un contrat d'une année supplémentaire maximum » pour les AED en contrat de préprofessionnalisation.

En résumé :

En première année de master deux types d'étudiants sont possibles :

- M1 AED (préprofessionnalisation)
- M1

En deuxième année de master 3 types d'étudiants sont possibles :

- M2 SOPA (M2S)
- M2 contractuels (M2C)
- M2 AED (préprofessionnalisation)

M1	M1 AED	M2 non alternants (SOPA)	M2 contractuels	M2 AED
8 semaines	25 % + 6 jours de remplacement	12 semaines	33% (25% en stage filé + 8% variable selon les départements)	25 % + 6 jours de remplacement

B – POINTS DE VIGILANCE

La mise en stage est établie par un protocole que chaque étudiant doit respecter. Nous vous demandons de **ne pas** prendre directement contact avec un tuteur ou une école avant qu'ils ne vous soient attribués. **La mise en stage des M1 et M2 SOPA est réalisée par chaque INSPE en collaboration avec les services des DSDEN dans le cadre du bureau académique des stages à partir des vœux des étudiants.** Les vœux seront recueillis à partir d'un formulaire transmis aux étudiants.

Il est donc très important de faire ses vœux en amont de la date limite qui sera communiquée avec le formulaire, date butoir pour les responsables de parcours et les scolarités. A partir de la liste des lieux de stage et des tuteurs, nous essayons de nous rapprocher de vos vœux.

Les affectations seront susceptibles d'être modifiées en cas d'absence longue d'un tuteur.

Aucun changement ne sera réalisé pour convenance personnelle. De même aucun échange entre étudiants ne sera accepté une fois le stage commencé.

C – CONVENTIONS POUR LES M1 ET LES M2 SOPA

Une convention de stage sera signée entre l'étudiant, l'IA-DASEN et le directeur / doyen dans chaque université concernée.

Nous rappelons que cette convention sert d'assurance en cas d'accident.

DROITS ET DEVOIRS DE L'ETUDIANT ET DU MAITRE DE STAGE

Les étudiants accueillis dans une école doivent durant leurs stages

Connaître l'organisation, le fonctionnement, l'environnement socio-culturel de l'école

Se mettre dans une posture professionnelle (Attitude, tenue vestimentaire, éthique)

Respecter le règlement de l'école qui l'accueille (horaires, règlement intérieur, confidentialité, sécurité..)

Prendre connaissance des consignes de sécurité et d'évacuation en vigueur dans l'école.

Ne pas prendre de photographies des élèves

Ne pas prendre de photographies de la classe, de l'école sans autorisation du maître de stage

S'informer du projet d'école et de ses différents volets

Mener des séances en présence du Maître de Stage (MAT ou PEMF ou tuteur terrain ou ...)

Analyser le dispositif didactique et pédagogique mis en place avec le Maître de Stage (MAT ou PEMF ou tuteur terrain ou ...)

Assister dans la mesure du possible à des réunions dans l'établissement

Observer et participer à des dispositifs particuliers (APC, ULIS, UPE2A...) et à des projets pédagogiques mis en place dans l'école

L'équipe pédagogique de l'école et le maître de stage doivent durant les stages

Donner les consignes de sécurité et types d'alarme inhérents au bâtiment

Faire découvrir l'école et de ses spécificités, les fonctions et rôles des différents acteurs

- La directrice ou le directeur
- L'équipe pédagogique
- L'équipe éducative : ATSEM en maternelle, équipe périscolaire, AESH...
- Les parents
- Les intervenants éventuels, (comprendre le rôle du PE lors des séances prises en charge par un intervenant)

Faire découvrir les installations :

- Equipement informatique de l'école et usages du numérique

- Salles spécialisées (gymnase, BCD, salle d'arts plastiques, dortoirs, salle des maîtres...)

Activités du maître de stage durant les stages

La responsabilité des accompagnateurs/tuteurs consiste à faciliter et favoriser l'activité des étudiants :

- Resituer la séquence en cours dans l'organisation des acquisitions durant l'année,
- Aider l'étudiant à concevoir des séquences d'enseignement,
- Présenter les différentes tâches qui l'attendent et en particulier les plus « invisibles » (Préparer la classe, corriger, évaluer les élèves, remplir le livret scolaire (LSU), le cahier de suivi et les dossiers scolaires, se former et s'autoformer),
- Analyser des pratiques et proposer des remédiations...

ETUDIANTS EN M1

M1 AED Préprofessionnalisation

M1

Le stage est obligatoire, il entre dans la validation du master. Il participe à l'obtention de 20 ECTS.

Lors de cette première année de master, deux types de stage sont proposés :

- Soit un stage en tant que **contractuel M1 AED**
- Soit un **stage d'observation et de pratique accompagnée organisé par un travail collaboratif entre l'INSPE et la DSDEN dans le cadre du bureau académique des stages.**

I – les M1 AED

Ce stage en responsabilité fait partie intégrante du stage réglementaire du M1 MEEF. Le volume de service annuel est de 8h d'enseignement par semaine sur 39 semaines. Son service s'organiserait ainsi :

- 25 % en responsabilité de classe, en complément d'une décharge ou un complément de service d'un titulaire, soit un jour par semaine
- 6 jours de remplacement pendant les stages massés des M1. Dans la mesure du possible, les services des personnels des DSDEN planifient au mieux ces remplacements pour permettre d'anticiper la prise de fonction et la faciliter
- 1h hebdomadaire qui peuvent être annualisés pour les réunions et les APC
- 24 h pour la formation et l'accompagnement

PERIODES DE STAGE

Les périodes de stage sont différentes selon les départements. Vous pouvez accéder à leur présentation en cliquant sur votre département.

- [Périodes de stage dans le Rhône](#)

LE SUIVI DE STAGE

Une **fiche de liaison** ([fiche en annexe](#)) est à retourner au responsable désigné en fin de stage. Elle a vocation à être remplie par le tuteur-référent. Cette fiche pourra aussi être l'objet d'échanges formatifs avec l'étudiant tout au long du parcours de stage.

ATTENDUS A L'ISSUE DU M1

Ces items ne sont pas exhaustifs, il est nécessaire de les envisager de manière progressive sur l'année de M1.

Prendre en compte les éléments réglementaires et institutionnels liés au métier d'enseignant (éthique, ponctualité, assiduité, sécurité, confidentialité). Adopter une posture d'adulte référent.
Dans la classe
Construire l'enchaînement et l'alternance de différents types de séances sur une journée.
Analyser le déroulement des différentes phases d'une séance et leur articulation en vue de leurs conceptions.

Mettre en œuvre des gestes professionnels de plus en plus assurés, de la conception à la mise en œuvre de contenus d'enseignement.
Proposer des contenus d'enseignement, séquence, exercices (objectifs, problématique, activité, évaluation).
Prendre en charge la classe entière en responsabilité.
Echanger avec le tuteur sur son travail de préparation et prendre en compte ses observations, écouter ses conseils afin de remédier à d'éventuelles difficultés pour les séances suivantes.
Prendre en compte la diversité des élèves dans les séances proposées.
Elaborer et mettre en œuvre une évaluation des compétences des élèves (synthèse des acquis, LSU, modalité, fréquence, préparation...) en lien avec le retour sur le travail des élèves.
Hors de la classe
Participer aux différentes instances et conseils (maîtres, cycle, école).
Observer des dispositifs particuliers (APC, école inclusive, décroisements,...).
Prendre connaissance du projet d'école ainsi que des parcours éducatifs de l'élève dans l'école ; repérer dans les apprentissages ce qui contribue au projet d'école et aux différents parcours.
Mettre en œuvre des gestes professionnels de plus en plus assurés dans la relation avec les familles (cahier de liaison, réunion avec les parents,) et les différents partenaires (intervenants, ATSEM, AESH...).

II – Le stage d'observation et de pratique accompagnée en 1^{ère} année de master (M1)

Ce stage est obligatoire, il entre dans la validation du master. Si un.e étudiant.e est absent.e, il doit avertir le directeur/directrice, le tuteur/tutrice et transmettre un certificat médical au responsable du bureau des stages et à l'école. En cas d'abandon ou de longues absences, il conviendra d'avertir très rapidement le bureau des stages et la scolarité.

Les étudiants en M1 MEEF doivent effectuer un ou plusieurs stages s'une durée de **6 semaines**

Ces stages comprennent des heures de classe mais également des entretiens avec le Maître d'Accueil Temporaire (MAT) la préparation et l'analyse des séances, des rencontres avec les différents acteurs de l'école et la participation à des réunions pédagogiques avec accord du directeur.

Ces stages ont pour but de familiariser les étudiants aux situations professionnelles rencontrées par les professeurs et de favoriser les réflexions et les échanges entre les stagiaires et l'équipe pédagogique.

PERIODES DE STAGE

Les périodes de stage sont différentes selon les départements. Vous pouvez accéder à leur présentation en cliquant sur votre département.

- [Périodes de stage dans le Rhône](#)

LE SUIVI DE STAGE

Une **fiche de liaison** ([fiche en annexe](#)) est à retourner au responsable désigné en fin de stage. Elle a vocation à être remplie par le MAT. Cette fiche pourra aussi être l'objet d'échanges formatifs avec l'étudiant tout au long du parcours de stage.

ATTENDUS A L'ISSUE DU M1

Ces items ne sont pas exhaustifs, il est nécessaire de les envisager de manière progressive sur l'année de M1.

Prendre en compte les éléments réglementaires et institutionnels liés au métier d'enseignant (éthique, ponctualité, assiduité, sécurité, confidentialité). Adopter une posture d'adulte référent.
Dans la classe

Observer la construction de l'emploi du temps d'une journée, de la semaine à l'école primaire, observer l'enchaînement et l'alternance de différents types de séances.
Repérer le déroulement des différentes phases d'une séance.
Observer les gestes professionnels d'un « expert », de la conception à la mise en œuvre de contenus d'enseignement à l'aide d'outils afin de pouvoir en réaliser une analyse.
Proposer des contenus d'enseignement, séance, exercices (objectifs, problématique, activité, évaluation).
Prendre en charge un petit groupe d'élèves au sein de la classe pour progressivement être en capacité de prendre en charge la classe entière sous la responsabilité du maître de stage.
Présenter son travail en amont de la séance, prendre en compte les observations et écouter les conseils lors du débriefing qui suivra la séance afin de remédier à d'éventuelles difficultés pour les séances suivantes
Prendre conscience de la diversité des élèves.
Echanger autour de l'évaluation des compétences des élèves (synthèse des acquis, LSU, modalité, fréquence, préparation...) et le retour sur le travail des élèves.
Hors de la classe
Possibilité de participer à un conseil des maîtres ou un conseil de cycle
Observer des dispositifs particuliers (APC, école inclusive, décloisonnements,...).
Prendre connaissance du projet d'école ainsi que des parcours éducatifs de l'élève dans l'école ; commencer à repérer dans les apprentissages ce qui contribue au projet d'école et aux différents parcours.
Observer les gestes professionnels de l'enseignant pendant d'éventuelles sorties scolaires.
Observer les gestes professionnels de l'enseignant dans sa relation avec les familles (cahier de liaison, réunion avec les parents,) et les différents partenaires (intervenants, ATSEM, AESH...).

ETUDIANTS EN M2

M2 AED Préprofessionnalisation

M2 Observation et Pratique accompagnée (SOPA)

M2 Contractuels (M2C)

Le stage est obligatoire, il entre dans la validation du master. Il participe à l'obtention de 20 ECTS .

Lors de cette deuxième année de master, deux types de stage sont proposés :

- Soit un stage en tant que **M2 contractuel (M2C ou M2 AED)**
- Soit un **stage d'observation et de pratique accompagnée organisé par le bureau académique des stages en tant que M2 SOPA**

I – Les M2 AED

Les M1 AED s'engagent à poursuivre leur contrat ou non en M2.

L'organisation des heures de service, la mise en œuvre du tutorat, la mise en place de la fiche de dialogue ([fiche en annexe](#)) sont identiques aux M1 AED.

- [Dispositions dans le Rhône](#)

ATTENDUS A L'ISSUE DU M2

Ces items ne sont pas exhaustifs, il est nécessaire de les envisager de manière progressive sur l'année de M2.

Prendre en compte les éléments réglementaires et institutionnels liés au métier d'enseignant (éthique, ponctualité, assiduité, sécurité, confidentialité). Adopter une posture d'adulte référent.
Dans la classe
Construire l'enchaînement et l'alternance de différents types de séances sur une journée.
Analyser le déroulement des différentes phases d'une séance et leur articulation en vue de leurs conceptions.
Mettre en œuvre des gestes professionnels de plus en plus assurés, de la conception à la mise en œuvre de contenus d'enseignement.
Proposer des contenus d'enseignement, séquence, exercices (objectifs, problématique, activité, évaluation).
Prendre en charge la classe entière en responsabilité.
Echanger avec le tuteur sur son travail de préparation et prendre en compte ses observations, écouter ses conseils afin de remédier à d'éventuelles difficultés pour les séances suivantes.
Prendre en compte la diversité des élèves dans les séances proposées.
Elaborer et mettre en œuvre une évaluation des compétences des élèves (synthèse des acquis, LSU, modalité, fréquence, préparation...) en lien avec le retour sur le travail des élèves.
Hors de la classe
Participer aux différentes instances et conseils (maîtres, cycle, école).
Observer des dispositifs particuliers (APC, école inclusive, décroissements,...).

Prendre connaissance du projet d'école ainsi que des parcours éducatifs de l'élève dans l'école ; repérer dans les apprentissages ce qui contribue au projet d'école et aux différents parcours.

Mettre en œuvre des gestes professionnels de plus en plus assurés dans la relation avec les familles (cahier de liaison, réunion avec les parents,) et les différents partenaires (intervenants, ATSEM, AESH...).

II – Le stage filé d'observation et de pratique accompagnée en 2^{ème} année de master M2 (M2S)

Ce stage est obligatoire, il entre dans la validation du master. Si un.e étudiant.e est absent.e, il doit avertir le directeur/directrice, le tuteur/tutrice et transmettre un certificat médical au responsable du bureau des stages et à l'école. En cas d'abandon ou de longues absences, il conviendra d'avertir très rapidement le bureau des stages et la scolarité

Les étudiants en M2S doivent effectuer un ou plusieurs stages s'une durée de **12 semaines**.

Ce stage est assimilé à un stage de pratique accompagnée avancé. Même si le stage débute par une phase d'observation, l'objectif principal sera de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des séances.

PERIODES DE STAGE

Les périodes de stage sont différentes selon les départements. Vous pouvez accéder à leur présentation en cliquant sur votre département.

- [Périodes de stage dans le Rhône](#)

LE SUIVI DE STAGE

Une **fiche de liaison** ([fiche en annexe](#)) est à retourner au responsable désigné en fin de stage. Elle a vocation à être remplie par le maître de stage. Cette fiche pourra aussi être l'objet d'échanges formatifs avec l'étudiant tout au long du parcours de stage.

ATTENDUS A L'ISSUE DU M2

Ces items ne sont pas exhaustifs, il est nécessaire de les envisager de manière progressive sur l'année de M2.

Prendre en compte les éléments réglementaires et institutionnels liés au métier d'enseignant (éthique, ponctualité, assiduité, sécurité, confidentialité). Adopter une posture d'adulte référent
Dans la classe
Construire l'enchaînement et l'alternance de différents types de séances sur une journée.
Analyser le déroulement des différentes phases d'une séance et leur articulation en vue de leurs conceptions.
Identifier les gestes professionnels d'un « expert », de la conception à la mise en œuvre de contenus d'enseignement et les réinvestir dans sa propre pratique.
Proposer des contenus d'enseignement, séquence, exercices (objectifs, problématique, activité, évaluation).
Prendre en charge la classe entière sous la responsabilité du maître de stage.
Présenter son travail en amont de la séance, prendre en compte les observations et écouter les conseils lors du débriefing qui suivra la séance afin de remédier à d'éventuelles difficultés pour les séances suivantes.
Prendre en compte la diversité des élèves dans les séances proposées.
Elaborer et mettre en œuvre une évaluation des compétences des élèves (synthèse des acquis, LSU, modalité, fréquence, préparation...) en lien avec le retour sur le travail des élèves.

Hors de la classe
Participer à un conseil des maitres ou un conseil de cycle.
Observer des dispositifs particuliers (APC, école inclusive, décroissements,...).
Prendre connaissance du projet d'école ainsi que des parcours éducatifs de l'élève dans l'école ; repérer dans les apprentissages ce qui contribue au projet d'école et aux différents parcours.
Observer et analyser les gestes professionnels de l'enseignant pendant d'éventuelles sorties scolaires.
Observer et analyser les gestes professionnels de l'enseignant dans sa relation avec les familles (cahier de liaison, réunion avec les parents, ...) et les différents partenaires (intervenants, ATSEM, AESH...).

III – M2 Contractuel (M2C)

L'étudiant en Master 2 contractuel (M2C) bénéficie d'une formation en alternance. Cette expérience professionnelle est pleinement intégrée à son cursus de formation. Le temps de service des alternants positionnés sur des fonctions d'enseignant correspond à un tiers de l'obligation réglementaire de service définie par le décret du 30 juillet 2008 ou par le décret du 10 juillet 2015 (note de service du 15/03/2021).

Le volume de service annuel à réaliser est de 288 heures de service d'enseignement + 36 heures dédiées aux autres activités.

ORGANISATION DES 33%

Selon les départements, les dispositions diffèrent :

- [Dispositions dans le Rhône](#)

LE SUIVI DE STAGE

Une **fiche de liaison** ([fiche en annexe](#)) est à retourner au responsable désigné en fin de stage. Elle a vocation à être remplie conjointement par le tuteur de l'établissement d'enseignement supérieur et le maître de stage. Cette fiche pourra aussi être l'objet d'échanges formatifs avec l'étudiant tout au long du parcours de stage.

ATTENDUS A L'ISSUE DU M2

Ces items ne sont pas exhaustifs, il est nécessaire de les envisager de manière progressive sur l'année de M2.

Prendre en compte les éléments réglementaires et institutionnels liés au métier d'enseignant (éthique, ponctualité, assiduité, sécurité, confidentialité). Adopter une posture d'adulte référent.
Dans la classe
Construire l'enchaînement et l'alternance de différents types de séances sur une journée.
Analyser le déroulement des différentes phases d'une séance et leur articulation en vue de leurs conceptions.
Mettre en œuvre des gestes professionnels de plus en plus assurés, de la conception à la mise en œuvre de contenus d'enseignement.
Proposer des contenus d'enseignement, séquence, exercices (objectifs, problématique, activité, évaluation).
Prendre en charge la classe entière en responsabilité.
Echanger avec le tuteur sur son travail de préparation et prendre en compte ses observations, écouter ses conseils afin de remédier à d'éventuelles difficultés pour les séances suivantes.
Prendre en compte la diversité des élèves dans les séances proposées.

Elaborer et mettre en œuvre une évaluation des compétences des élèves (synthèse des acquis, LSU, modalité, fréquence, préparation...) en lien avec le retour sur le travail des élèves.

Hors de la classe

Participer aux différentes instances et conseils (maîtres, cycle, école).

Observer des dispositifs particuliers (APC, école inclusive, décloisonnements,...).

Prendre connaissance du projet d'école ainsi que des parcours éducatifs de l'élève dans l'école ; repérer dans les apprentissages ce qui contribue au projet d'école et aux différents parcours.

Mettre en œuvre des gestes professionnels de plus en plus assurés dans la relation avec les familles (cahier de liaison, réunion avec les parents,) et les différents partenaires (intervenants, ATSEM, AESH...).

FICHE DE LIAISON DE FIN DE STAGE

STAGE D'OBSERVATION/PRATIQUE ACCOMPAGNÉE (M1, M1 AED) ou STAGE DE PRATIQUE
ACCOMPAGNÉE AVANCÉE (M2 SOPA) ou STAGE CONTRACTUEL (M2C)

Fiche de liaison à compléter par le maître de stage/tuteur de terrain et à retourner aux responsables de
parcours ou aux scolarités/bureaux des stages en fin de stage.

Cette fiche pourra aussi être l'objet d'échanges formatifs avec l'étudiant

Pour les M2C, cette fiche pourra être complétée conjointement avec le tuteur universitaire.

NOM et PRENOM DE L'ETUDIANT :

UNIVERSITE DU STAGIAIRE : DISCIPLINE :

STAGE 1¹ :

Nom de l'établissement d'accueil :

Commune et département de l'établissement d'accueil :

Nom et prénom du maître de stage/tuteur :

Mail du maître de stage/tuteur :

STAGE 2

Nom de l'établissement d'accueil :

Commune et département de l'établissement d'accueil :

Nom et prénom du maître de stage/tuteur :

Mail du maître de stage/tuteur :

¹ Précisez : Master 1 - Master 1 AED - Master 2 SOPA - Master 2 contractuel - Master 2 AED

STAGE 3

Nom de l'établissement d'accueil :

Commune et département de l'établissement d'accueil :

Nom et prénom du maître de stage/tuteur :

Mail du maître de stage/tuteur :

Fiche à retourner

● **POUR LE SECOND DEGRE hors UJM** fiche à retourner au responsable de parcours : **VOIR ANNEXE**

● **POUR LE SECOND DEGRE UJM** fiche à retourner à : catherine.jouve@univ-lyon1.fr

● **POUR LE PREMIER DEGRE**

Lyon1 site de l'Ain : sandrine.platre@univ-lyon1.fr

Lyon1 site du Rhône : inspe-stages@univ-lyon1.fr ou fernando.segui@univ-lyon1.fr

Lyon2 : victoire.murard@univ-lyon2.fr ou marc.guignard@univ-lyon2.fr (pour les M1) ou stephanie.colin@univ-lyon2.fr (pour les M2)

Lyon3 : babak.badakhch@univ-lyon3.fr ou eric.tourrette@univ-lyon3.fr (pour les M1) ou anne-claire.gignoux@univ-lyon3.fr (pour les M2)

UJM : claire.vaillant@univ-lyon1.fr

Fiche de liaison sur la maîtrise de certaines compétences en M1 ou en M2 à l'issue du stage

Ref B.O n°30 du 25 juillet 2013		Commentaires, éléments signifiants, pistes de travail pour l'année ultérieure (M2 ou T0).	Stage 1 (M1)		Stage 2 (M1)		Stage 3 (M2)		
			Etudiant	Maitre de stage	Etudiant	Maitre de stage	Etudiant	Maitres de stage	
Prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à ses fonctions	CC 1, CC2, CC6	Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, le refus de toutes les discriminations.	Choisissez un élément.						
		Veille à ce que son attitude et son langage ne soient pas discriminatoires et ne fassent pas obstacle à l'apprentissage et au développement de la confiance en soi	Choisissez un élément.						
		Respecte les obligations professionnelles, notamment en termes de ponctualité, assiduité, communication, sécurité, protection de l'enfance.	Choisissez un élément.						
Commentaires, éléments signifiants, pistes de travail : Stage 1									
Commentaires, éléments signifiants, pistes de travail : Stage 2									
Commentaires, éléments signifiants, pistes de travail : Stage 3									

Analyse et adaptation de sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions du métier et des échanges avec le maître de stage.	CC14	Construit des liens entre des situations professionnelles vécues et observées et des savoirs théoriques ; ajuste sa pratique en conséquence.	Choisissez un élément.					
		Conduit une analyse de son activité seul, en entretien et/ou en collectif de travail pour ajuster ses pratiques.	Choisissez un élément.					
Commentaires, éléments signifiants, pistes de travail : Stage 1								
Commentaires, éléments signifiants, pistes de travail : Stage 2								
Commentaires, éléments signifiants, pistes de travail : Stage 3								

Maîtrise des contenus disciplinaires et de leur didactique. Maîtrise des outils numériques au service de l'enseignement	P1 P2 CC9	Connaît et utilise les services et ressources institutionnels pour s'informer, communiquer, se former.	Choisissez un élément.					
		Sélectionne les ressources et les supports les plus appropriés dans la préparation de ses séances.	Choisissez un élément.					
		Intègre à une activité une modalité de travail numérique qui améliore l'implication – individuelle et collaborative – des élèves dans leurs apprentissages.	Choisissez un élément.					
Commentaires, éléments signifiants, pistes de travail : stage 1								
Commentaires, éléments signifiants, pistes de travail : stage 2								
Commentaires, éléments signifiants, pistes de travail : stage 3								

Concevoir, construire et mettre en œuvre des situations d'enseignement et d'apprentissages en tenant compte de la diversité des élèves. Penser une organisation du groupe pour favoriser les apprentissages	P3 P4 CC4	Savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions ; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies d'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation.	Choisissez un élément.					
		Organise la mise en oeuvre de la séance en dégageant clairement les étapes de déroulement de la séance et en étant attentif à leur rythme et à leur durée	Choisissez un élément.					
		Prend conscience des écarts entre la conception et la mise en place effective de son enseignement et des activités d'apprentissage	Choisissez un élément.					
		Adopte une organisation spatiale et temporelle en fonction de l'âge des élèves et des activités proposées.	Choisissez un élément.					
		Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance.	Choisissez un élément.					
		Instaurer un cadre de travail et des règles assurant la sécurité affective et physique des élèves.	Choisissez un élément.					
		Repère, dans un comportement d'élève, les signes de difficultés ; s'interroge sur leur nature.	Choisissez un élément.					
		Travailler avec les personnes ressources en vue de la mise en oeuvre du projet personnalisé de scolarisation des élèves en situation de handicap.	Choisissez un élément.					
Commentaires, éléments signifiants,								

pistes de travail : stage 1	
Commentaires, éléments signifiants, pistes de travail : stage 2	
Commentaires, éléments signifiants, pistes de travail : stage 3	

Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves en tenant compte des processus d'apprentissages et du parcours de l'élève	P5 CC3 CC5	Aide l'élève à construire des compétences et valorise les progrès réalisés pour asseoir la confiance en soi.	Choisissez un élément.						
		Participer aux travaux de différents conseils (conseil des maîtres, conseil de cycle, conseil de classe, conseil pédagogique...), en contribuant notamment à la réflexion sur la coordination des enseignements et des actions éducatives.	Choisissez un élément.						
		S'appuie sur les connaissances en psychologie ainsi que sur des observations objectivées pour ajuster son action auprès des élèves	Choisissez un élément.						
		Recueille les diverses procédures mises en oeuvre par les élèves, les analyse et aide ces derniers à les améliorer	Choisissez un élément.						
		En situation d'apprentissage, repérer les difficultés des élèves afin de mieux assurer la progression des apprentissages.	Choisissez un élément.						
		Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences.	Choisissez un élément.						
Commentaires, éléments signifiants, pistes de travail : stage 1									
Commentaires, éléments signifiants, pistes de travail : stage 2									
Commentaires, éléments signifiants, pistes de travail : stage 3									

La communauté éducative et de son environnement : découvrir puis s'impliquer et coopérer	CC7 CC10 CC11 CC12 CC13	Utiliser un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle.	Choisissez un élément.					
		Trouve sa place au sein des équipes, contribue à sa mesure au travail d'équipe.	Choisissez un élément.					
		Identifie le rôle et l'action des différents membres de la communauté éducative de l'école ou de l'établissement.	Choisissez un élément.					
		Organise un dialogue bienveillant avec les parents fondé sur l'écoute réciproque.	Choisissez un élément.					
		Informe les parents des progrès et des résultats de leur enfant en veillant à leur intelligibilité.	Choisissez un élément.					
		Identifie les principaux partenaires de l'école ou de l'établissement, leurs ressources et leurs fonctions respectives.	Choisissez un élément.					
Commentaires, éléments signifiants, pistes de travail : stage 1								
Commentaires, éléments signifiants, pistes de travail : stage 2								
Commentaires, éléments signifiants, pistes de travail : stage 3								

Site Inspé du Rhône 2023 - 2024

Sessions de stage en M1 MEEF PE

A – DISPOSITIONS GENERALES

Ce document vise à présenter les différents éléments de cadrage de mise en stage pour les parcours MEEF 1^{er} degré pour l'année universitaire 2022/2023.

La mise en stage est établie par un protocole que chaque étudiant.e doit respecter. Nous vous demandons de **ne pas** prendre directement contact avec un tuteur ou une école avant qu'ils ne vous soient attribués. **La mise en stage des M1 et M2 SOPA est réalisée par le bureau académique des stages à partir des vœux des étudiant.e.s.** Les vœux seront recueillis à partir d'un formulaire transmis aux étudiant.e.s.

Il est donc très important de faire ses vœux en amont **de la date limite qui sera communiquée avec le formulaire**, date butoir pour les responsables de parcours et les scolarités. A partir de la liste des lieux de stage et des tuteurs, nous essayons de nous rapprocher de vos vœux.

Les affectations seront susceptibles d'être modifiées en cas d'absence longue d'un.e tuteur/tutrice.

Aucun changement ne sera réalisé pour convenance personnelle. De même aucun échange entre étudiant.e.s ne sera accepté une fois le stage commencé.

Les stages sont proposés aux étudiant.e.s inscrits en master et aux étudiant.e.s déjà titulaires d'un master, préparant l'un des concours de recrutement de professeur des écoles.

Le suivi des stages se fait à l'aide d'une [« fiche de liaison »](#). Ce document sert de support aux échanges formatifs entre l'étudiant et son tuteur sur chaque période de stage.

I – Le stage en responsabilité des M1 AED

A- Période de stage

Sont affectés par la DSDEN dans des écoles à hauteur de **25% sur l'année** (1 jour par semaine, avec 1 mercredi sur 4 si en poste dans des écoles à 4.5 jours) + **6 jours de remplacement** pendant les périodes de stage des M1.

B- Organisation du tutorat

Le tutorat est organisé au sein des écoles par des tuteurs désignés par l'IEN de circonscription

Les tuteurs sont chargés du suivi et de l'accompagnement des AED en préprofessionnalisation depuis la L2. Ils les guident dans la prise en charge progressive de leurs missions pédagogiques.

Les tuteurs sont accompagnés dans leurs missions par le pôle départemental de formation. En cas de difficulté, ils peuvent solliciter conjointement le directeur de l'école, l'équipe de circonscription et la conseillère pédagogique départementale de formation.

C- Les objectifs de l'accompagnement par le tuteur

L'accompagnement des tuteurs s'inscrit dans une progressivité depuis la L2.

- ❖ Accueillir l'étudiant stagiaire ;
- ❖ L'informer sur tous les sujets concernant l'entrée dans l'enseignement et dans l'école et l'orienter au sein de l'école ;
- ❖ Répondre à toutes ses questions et jouer un rôle d'accompagnateur personnel et de référent dans les premiers moments de professionnalisation ;

- ❖ Faciliter son intégration dans l'établissement, en coopération avec la direction et l'équipe éducative ;
- ❖ L'encourager, le conseiller en matière de pédagogie, gestion du groupe classe, gestes professionnels efficaces... et développer sa motivation ;
- ❖ L'accompagner dans la préparation et la conduite d'une séquence d'enseignement
- ❖ Encourager à la réflexion sur ses pratiques pédagogiques ;
- ❖ L'aider à effectuer des choix pertinents, réalistes et adaptés aux besoins des élèves,
- ❖ Renforcer son sentiment d'appartenance à l'établissement scolaire ;
- ❖ Favoriser une culture de travail collaborative ;
- ❖ Contribuer à la construction des compétences professionnelles attendues.

D- L'organisation de l'accompagnement

Pour faciliter l'accompagnement de l'étudiant, le tuteur veillera à :

- ❖ **Mettre en place** un outil de communication avec l'étudiant contractuel ;
- ❖ **Prévoir des temps** d'échanges et de régulation réguliers selon des modalités à définir ensemble ;
- ❖ **Partager et mettre à disposition** des ressources pédagogiques et didactiques et des outils d'aide à la préparation de classe et à l'évaluation des élèves ;
- ❖ **Organiser si possible une observation en classe**

II – Le stage d'observation et de pratique accompagnée en 1^{ère} année de master M1

A- Périodes de stage

6 semaines de stages

Pour le Semestre 1 :

Stage filé : 1 jour par semaine dans une classe.

Démarrage à partir du lundi 03/10 et fin du stage la semaine du 05/12

Répartition des jours par université :

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Nombres de groupes Lyon1	2	2	4	3
Nombres de groupes Lyon2	3			
Nombres de groupes Lyon3		2		2

Pour le semestre 2 :

Stage massé : dans une autre classe. 1 semaine complète dans la classe pour observer et pratiquer puis retour dans la même classe pour mettre en œuvre des séances anticipées :

Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4
Lyon1 1 semaine du 05 au 09/02/24 Lyon2 Lyon3 1 semaine du 12 au 16/02/24	Lyon1 1 semaine du 04 au 08/03/24 Lyon2 Lyon3 1 semaine du 11 au 15/03/24	Lyon1 1 semaine du 01 au 05/04/24 Lyon2 Lyon3 1 semaine du 08 au 12/04/24	Lyon1 1 semaine du 29/04 au 03/05/24 Lyon 2 Lyon3 1 semaine du 13 au 17/05/24

B- Organisation du tutorat

Le tuteur est un **Maître d'Accueil Temporaire (MAT)**

Les tuteurs sont accompagnés dans leurs missions par le pôle départemental de formation. En cas de difficulté, ils peuvent solliciter conjointement le directeur de l'école, l'équipe de circonscription et la conseillère pédagogique départementale de formation.

C- Le stage filé :

Cette période d'observation et de prise de repères conduit progressivement l'étudiant vers une implication dans le processus d'élaboration des activités. Il se voit confier des tâches d'enseignement en présence du MAT et sous son contrôle.

L'observation de la classe sera l'occasion de mettre en évidence la polyvalence nécessaire au métier.

Lors de ce stage, au moins 1 séance d'un domaine des Mathématiques et au moins 1 séance d'un domaine du Français devront être conçues et menées. Ces séances donneront lieu à la rédaction de fiches de préparation pour analyse et évaluation en formation.

Exemples d'activités lors du stage en période d'observation :

- Découvrir le système scolaire et les différents dispositifs dans une école.
- Analyser l'emploi du temps de la classe.
- Observer les gestes professionnels d'un « expert » pour gérer un groupe classe.
- Observer les gestes professionnels d'un « expert », de la conception à la mise en œuvre de contenus d'enseignement.
- Repérer le déroulement des différentes phases d'une séance/séquence. Analyser leur déroulement et leur articulation.
- Observer les élèves et repérer leurs différents besoins.
- Analyser des travaux d'élèves.

D- Les stages massés :

Ces stages permettront de découvrir un autre cycle et un autre contexte d'exercice.

Ces stages de pratique accompagnée sont davantage l'occasion pour les étudiants stagiaires de s'exercer à la pratique réelle du métier envisagé : préparation et conduite d'une séance ou d'une séquence d'enseignement, analyse de cette conduite de classe sous forme d'entretien avec le MAT, suivi d'un projet de classe, préparation et conduite d'une évaluation, gestion et encadrement de la classe, observation et participation à des séances d'APC, présence aux différentes réunions de l'école en accord avec le directeur/directrice.

Ces stages seront aussi l'occasion pour les étudiants de recueillir des données dans l'optique de la rédaction du mémoire de Master. Au moins 3 séances d'un domaine lié au sujet du Mémoire devront être conçues et menées. Ces séances donneront lieu à la rédaction de fiches de préparation pour analyse et évaluation en formation. Elles donneront également lieu à des recueils de données, observations et analyses qui serviront de matériaux au mémoire.

Site Inspé du Rhône 2023 - 2024

Sessions de stage en M2 MEEF PE

A – DISPOSITIONS GENERALES

Ce document vise à présenter les différents éléments de cadrage de mise en stage pour les parcours MEEF 1^{er} degré pour l'année universitaire 2022/2023.

La mise en stage est établie par un protocole que chaque étudiant.e doit respecter. Nous vous demandons de **ne pas** prendre directement contact avec un tuteur ou une école avant qu'ils ne vous soient attribués. **La mise en stage des M1 et M2 SOPA est réalisée par le bureau académique des stages à partir des vœux des étudiant.e.s.** Les vœux seront recueillis à partir d'un formulaire transmis aux étudiant.e.s.

Il est donc très important de faire ses vœux en amont **de la date limite qui sera communiquée avec le formulaire**, date butoir pour les responsables de parcours et les scolarités. A partir de la liste des lieux de stage et des tuteurs, nous essayons de nous rapprocher de vos vœux.

Les affectations seront susceptibles d'être modifiées en cas d'absence longue d'un.e tuteur/tutrice.

Aucun changement ne sera réalisé pour convenance personnelle. De même aucun échange entre étudiant.e.s ne sera accepté une fois le stage commencé.

Les stages sont proposés aux étudiant.e.s inscrits en master et aux étudiant.e.s déjà titulaires d'un master, préparant l'un des concours de recrutement de professeur des écoles.

Le suivi des stages se fait à l'aide d'une [« fiche de liaison »](#). Ce document sert de support aux échanges formatifs entre l'étudiant et son tuteur sur chaque période de stage.

III – Le stage des M2 AED

Les M2 AED sont en stage filé sur l'année. Les jours sont fixés par la DSDEN. Ils effectueront également 6 jours en remplacement selon le calendrier des M2C/S (Cf. Paragraphes M2S et M2C).

IV – Le stage d'observation et de pratique accompagnée en 2^{ème} année de master M2 SOPA

A- Période de stage

12 semaines sur l'année qui correspondent à 48 jours sur l'année

- **Stage en binômes** filé sur l'année à partir du 26/09 (33 jours)
- 12 jours une semaine sur 3 avec le planning proposé ci-dessous
- + semaine massée : 3 jours en plus du filé durant la semaine du 15 au 19 janvier 2024.

Calendrier 12 jours :

En filé les LUNDIS +	En filé les MARDIS +	En filé les JEUDIS +	En filé les VENDREDIS +
Mardi 12/09	Lundi 11/09	Vendredi 15/09	Jeudi 14/09
Mardi 03/10	Lundi 02/10	Vendredi 06/10	Jeudi 05/10
Mardi 07/11	Lundi 06/11	Vendredi 10/11	Jeudi 09/11
Mardi 28/11	Lundi 27/11	Vendredi 01/12	Jeudi 30/11
Mardi 19/12	Lundi 18/12	Vendredi 22/12	Jeudi 21/12
Mardi 16/01 (stage massé)	Lundi 15/01 (stage massé)	Vendredi 19/01 (stage massé)	Jeudi 18/01 (stage massé)
Mardi 06/02	Lundi 05/02	Vendredi 09/02	Jeudi 08/02
Mardi 14/03	Lundi 11/03	Vendredi 15/03	Jeudi 14/03

Mardi 09/04	Lundi 08/04	Vendredi 12/04	Jeudi 11/04
Mardi 14/05	Lundi 13/05	Vendredi 17/05	Jeudi 16/05
Mardi 04/06	Lundi 03/06	Vendredi 07/06	Jeudi 06/06
Mardi 25/06	Lundi 24/06	Vendredi 28/06	Jeudi 27/06

B- Organisation du tutorat

Le tuteur est un **Maître d'Accueil Temporaire (MAT)**

Le MAT prendra en compte le fait que ces étudiant.e.s ont déjà suivi un stage d'observation et de pratique accompagnée l'année précédente.

Il est chargé.e de l'accompagnement et du suivi des étudiants. Il exerce auprès de ces derniers un rôle de guide à leur arrivée dans l'école et prend part à la construction des compétences professionnelles attendues.

Les MAT sont accompagnés dans leurs missions par le pôle départemental de formation. En cas de difficulté, ils peuvent solliciter conjointement le directeur de l'école, l'équipe de circonscription et la conseillère pédagogique départementale de formation.

C- Les objectifs du stage

Exemples d'activités lors du stage en pratique accompagnée :

- Découvrir le fonctionnement d'une école et s'intégrer à l'équipe pédagogique.
- Préparer des séances avec le MAT.
- Prendre en main de la classe sous la responsabilité du MAT.
- Observer les élèves et repérer leurs différents besoins.
- Explorer des situations pédagogiques permettant de remédier aux difficultés des élèves.
- Observer des temps de transitions, d'accueil dans et hors la classe (récréation, accueil...)
- En particulier lors des stages massés :
 - o Observations croisées et analyse d'une séance menée par un.e autre étudiant.e
 - o Utilisation d'outils collaboratifs pour la conception des séances
 - o Co-interventions en classe

Ceci nécessite de la part de l'étudiant.e une véritable implication dans l'école, par exemple :

- Réelle intégration à l'équipe pédagogique, l'étudiant.e profitera ainsi de l'expérience de chacun.e et de la réflexion qui peut être menée dans un travail d'équipe.
- Participation aux projets pédagogiques, et aux organisations spécifiques (décloisonnement, échange de services, tutorat...)

V – Le stage des étudiants Master 2 contractuels M2C

A- Période de stage

12 semaines sur l'année qui correspondent à 48 jours sur l'année en responsabilité de classe et 36h sur les 108h.

Contrat sur l'année à partir du 01/09 correspondant à 36 jours

12 jours à rajouter organisés sur la base d'un jour complémentaire une semaine sur 3 suivant :

En filé les LUNDIS +	En filé les MARDIS +	En filé les JEUDIS +	En filé les VENDREDIS +
Mardi 12/09	Lundi 11/09	Vendredi 15/09	Jeudi 14/09
Mardi 03/10	Lundi 02/10	Vendredi 06/10	Jeudi 05/10
Mardi 07/11	Lundi 06/11	Vendredi 10/11	Jeudi 09/11
Mardi 28/11	Lundi 27/11	Vendredi 01/12	Jeudi 30/11
Mardi 19/12	Lundi 18/12	Vendredi 22/12	Jeudi 21/12
Mardi 16/01 (stage massé)	Lundi 15/01 (stage massé)	Vendredi 19/01 (stage massé)	Jeudi 18/01 (stage massé)
Mardi 06/02	Lundi 05/02	Vendredi 09/02	Jeudi 08/02
Mardi 14/03	Lundi 11/03	Vendredi 15/03	Jeudi 14/03

Mardi 09/04	Lundi 08/04	Vendredi 12/04	Jeudi 11/04
Mardi 14/05	Lundi 13/05	Vendredi 17/05	Jeudi 16/05
Mardi 04/06	Lundi 03/06	Vendredi 07/06	Jeudi 06/06
Mardi 25/06	Lundi 24/06	Vendredi 28/06	Jeudi 27/06

B- L'organisation du tutorat:

Dans ce cadre, l'étudiant bénéficie d'un tutorat assuré conjointement :

-par un enseignant, appelé **tuteur-référent** et désigné, dans la mesure du possible, au sein de la structure d'accueil

-par un personnel désigné par l'établissement d'enseignement supérieur.

Les tuteurs accompagnent l'étudiant durant cette période d'expérience professionnelle, ils participent ainsi à sa formation et à sa préparation au concours.

Le tuteur-référent exerce les fonctions de maître d'apprentissage et conseille le contractuel alternant pendant cette première phase de professionnalisation. Identifié pour ses qualités professionnelles et son expérience, il est chargé du suivi et de l'accompagnement du contractuel alternant. Il contribue à la construction des compétences professionnelles attendues dans le référentiel des métiers du professorat du 1er juillet 2013. Il accompagne le contractuel alternant dans la mise en œuvre des apprentissages et l'évaluation des élèves et pour toutes les questions relevant de la gestion et de la conduite de la classe.

Dans le premier degré, cette première expérience professionnelle pourra également s'appuyer sur le conseiller pédagogique de circonscription et sur le directeur de l'école d'exercice qui accompagne le contractuel alternant dans l'acquisition de connaissances relevant de l'organisation administrative et pédagogique de l'école.

Par ailleurs, le tuteur désigné par l'établissement d'enseignement supérieur accompagne l'étudiant durant l'année scolaire et participe à sa formation. Il assure le suivi et l'accompagnement pédagogique de celui-ci tout au long de son cursus.

Un accompagnement et une formation sont proposés aux tuteurs par le pôle formation.

C- Les objectifs de l'accompagnement par le Tuteur-référent :

- ❖ Accueillir l'étudiant stagiaire ;
- ❖ L'informer sur tous les sujets concernant l'entrée dans l'enseignement et dans l'école et l'orienter au sein de l'école ;
- ❖ Répondre à toutes ses questions et jouer un rôle d'accompagnateur personnel et de référent dans les premiers moments de professionnalisation ;
- ❖ Faciliter son intégration dans l'établissement, en coopération avec la direction et l'équipe éducative ;
- ❖ L'encourager, le conseiller en matière de pédagogie, gestion du groupe classe, gestes professionnels efficaces... et développer sa motivation ;
- ❖ Renforcer son sentiment d'appartenance à l'établissement scolaire ;
- ❖ Encourager à la réflexion sur ses pratiques pédagogiques ;
- ❖ Favoriser une culture de travail collaborative ;
- ❖ Contribuer à la construction des compétences professionnelles attendues

D- L'organisation de l'accompagnement par le Tuteur-référent:

Pour faciliter l'accompagnement de l'étudiant, le tuteur-référent veillera à :

- ❖ **Mettre en place** un outil de communication avec l'étudiant contractuel.
- ❖ **Prévoir des temps** d'échanges et de régulation réguliers selon des modalités à définir ensemble.

❖ **Partager et mettre à disposition** des ressources pédagogiques et didactiques et des outils d'aide à la préparation de classe et à l'évaluation des élèves.

❖ **Travailler** à la mise en place du **tutorat mixte** en collaboration avec le tuteur de l'établissement d'enseignement supérieur.

❖ **Utiliser les compétences professionnelles** du référentiel des métiers du professorat du 1er juillet 2013 comme référent commun. S'appuyer sur la « Fiche n° 14 - Outil d'accompagnement : descripteurs des degrés d'acquisition des compétences à l'entrée dans le métier » (BO n°13 du 26/03/2015)